



Demande déposée par le Tropical Health and Education Trust en vue de l'admission à des relations officielles avec l'OMS

1. Année de création de l'organisation : 2006

2. a) Adresse du Siège de l'organisation

1 Wimpole Street
Londres W1G 0AE
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Site Web : <http://www.thet.org>

b) Coordonnées, nom et fonction(s) du ou des représentant(s) habilité(s) à s'exprimer et à correspondre au nom de l'organisation

M. John Beverley
Directeur des finances et de l'administration

M. Andrew Jones
Chef des Partenariats

1 Wimpole Street
Londres W1G 0AE
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

3. Buts (ou objectifs) de l'organisation tels qu'ils figurent dans sa constitution, ses statuts ou un document équivalent. Les buts du Tropical Health and Education Trust sont les suivants :

i) Soulager la pauvreté, la maladie et la détresse, et faire progresser l'éducation et protéger et préserver la santé dans les pays les moins avancés, en particulier mais pas exclusivement en fournissant un appui médical et éducatif approprié.

ii) Promouvoir l'éducation des personnes qui travaillent à préserver et protéger la santé et à soulager la pauvreté dans les pays les moins avancés.

4. Principaux domaines d'activité de l'organisation. Professionnels des soins de santé (éducation et formation des personnels de santé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire) et administration des soins de santé.

5. Principaux types d'activité de l'organisation.¹ Sensibilisation, conférences, éducation/formation et financement/dons.

L'organisation mène ses activités dans les pays suivants : Afrique du Sud, Bangladesh, Cambodge, Chine, Éthiopie, Ghana, Inde, Kenya, Libéria, Malawi, Mozambique, Myanmar, Népal, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe.

6. Composition. Le Trust est une organisation qui n'est pas composée de membres.

Bureaux régionaux/représentants dans les pays suivants : Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Somalie, Zambie.

7. Nom, composition, fonctions et fréquence des réunions du ou, le cas échéant, des deux principaux organes décisionnels

Nom	Conseil d'administration
Composition	Le Trust est une société limitée par une garantie ; il est constitué en « charitable trust » pour administrer des objets à caractère caritatif et est administré par un Conseil d'administration (Board of Trustees). Les actuels détenteurs (Trustees) nomment les nouveaux, qui sont soumis à réélection au moins tous les trois ans.
Fonctions	Le Conseil d'administration gère les activités du Trust et peut en exercer tous les pouvoirs. Le Trust reconnaît qu'un conseil d'administration efficace est essentiel si le Trust lui-même veut parvenir à atteindre ses buts. Le Conseil d'administration doit s'efforcer d'être représentatif des personnes avec qui le Trust travaille et doit pouvoir disposer de toutes les connaissances et compétences requises pour gérer le Trust. Les détenteurs doivent avoir les connaissances suffisantes, tant de l'administration des trusts en général que des activités du Trust, pour pouvoir remplir leur rôle et représenter le Trust à des réunions et autres manifestations.
Fréquence des réunions	Au moins cinq fois par an. Deux sous-comités sur le risque et la gouvernance et sur la stratégie se réunissent au moins quatre fois par an.

8. Ressources humaines de l'organisation

Nombre de personnes rémunérées au Siège/secrétariat :	30
Nombre de volontaires au Siège/secrétariat :	5
Nombre de personnes rémunérées dans le monde (y compris au Siège/secrétariat) :	50
Nombre de volontaires dans le monde (y compris au Siège/secrétariat) :	10

¹ Voir l'annexe pour l'explication des types d'activité.

9. Informations financières sur l'organisation¹

Recettes et dépenses annuelles de l'ordre de : US \$10 millions à US \$50 millions

10. Indiquer les organisations et organes du système des Nations Unies et autres organisations non gouvernementales avec lesquels il existe des relations officielles

Sans objet.

11. Collaboration avec l'OMS**a) Activités entreprises avec l'OMS dans le cadre des relations de travail**

L'OMS et Tropical Health and Education Trust ont collaboré à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme des partenariats africains pour la sécurité des patients pendant sa phase de création en 2008 et 2009. Le Trust a aidé le programme à sélectionner la première série de partenariats grâce à ses réseaux, contribué aux produits techniques du programme et animé des ateliers de partenariat. Après la création du programme en 2009, la collaboration du Trust s'est étendue aux séries suivantes de partenariats et s'est poursuivie dans le cadre de multiples activités concrètes contribuant au onzième programme général de travail de l'OMS 2006-2015. Il a été rendu compte des réalisations du programme à l'Assemblée de la Santé par les mécanismes appropriés, ainsi que dans le cadre d'une série de rapports établis aussi bien au Siège de l'OMS que dans la Région africaine. Les principales contributions du Trust sont les suivantes :

- Utilisation des canaux de communication du Trust pour faire connaître le programme des partenariats africains pour la sécurité du patient parmi les réseaux existants du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et dans les pays en développement, au moyen du bulletin électronique du Trust et de manifestations.
- Recommandations du Trust pour la sélection d'une deuxième série de partenariats du programme des partenariats africains pour la sécurité du patient, concernant cinq trusts du National Health Service et leurs hôpitaux partenaires dans cinq pays africains.
- Participation à un groupe mondial chargé de conseiller le programme sur l'orientation stratégique.
- Aide à l'amélioration des outils techniques et ressources du programme.
- Participation active aux ateliers sur la mise en œuvre du programme en Europe et en Afrique.
- Contribution à l'amélioration du cadre d'évaluation du programme pour la seconde série de partenariats.
- Contribution au symposium pédagogique du programme auquel ont participé huit pays africains et les hôpitaux partenaires du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Harare, mai 2014).

¹ Afin de faciliter les comparaisons, toutes les organisations non gouvernementales sont priées d'exprimer leurs recettes et dépenses annuelles en équivalent dollars des États-Unis d'Amérique, et de fournir des estimations de ces chiffres annuels dans les cas où leurs comptes couvrent des périodes différentes.

b) Activités de collaboration prévues avec l'OMS pour les trois ans à venir

Les activités prévues pour les trois prochaines années sont liées au quatre domaines principaux ci-après :

i) Partenariats pour la sécurité des patients

Cela comprend mais pas exclusivement une nouvelle contribution à l'orientation stratégique des partenariats pour la sécurité des patients dans le monde (l'accent étant mis sur la Région africaine). Les partenariats existants entre des hôpitaux africains et des hôpitaux du National Health Service se poursuivront et ils serviront de centres de connaissances pour les partenariats pour la sécurité des patients.

ii) Partenariats pour les soins de santé en établissement

Le Trust contribuera aux efforts mondiaux de plaider en faveur de l'utilité des partenariats pour les soins de santé en établissement afin de renforcer les systèmes de santé, et en particulier les personnels de santé. Ceux-ci contribueront à étayer l'argumentation pour illustrer l'impact et les avantages des partenariats pour le secteur de la santé au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et dans d'autres pays à revenu élevé.

iii) Échange de connaissances

Le Trust soutiendra et encouragera la constitution d'un nouveau réseau de partenariats pour la sécurité du patient avec des partenaires du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des pays à revenu faible ou intermédiaire. Il fera la promotion de la sécurité des patients à travers son bulletin électronique et des forums avec plus de 150 partenariats institutionnels pour la santé. Il reliera les partenariats pour les soins de santé en établissement avec les bureaux de pays de l'OMS pertinents et le Département Prestation de services et sécurité au Siège afin d'améliorer la coordination et d'intégrer l'apprentissage au développement des ressources. Cela est particulièrement important pour la sécurité des patients, mais pourrait également comprendre le leadership et la gestion, le matériel médical et la lutte contre les maladies non transmissibles, et devrait sensibiliser aux réalisations existantes et potentielles des partenariats institutionnels avec les ministères de la santé concernés.

iv) Health Partnership Scheme

Le Trust collaborera étroitement avec l'OMS à la mise en place de partenariats pour résoudre les problèmes relatifs à la sécurité des patients en Afrique et en Asie dans le cadre du Health Partnership Scheme, soutenu par le Department for International Development du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Il collabore étroitement avec le Département OMS Prestation de services et sécurité afin de mobiliser ses capacités techniques pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'ampleur des projets visant à renforcer les personnels de santé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Un rapport annuel sera établi à la fin de chaque année mettant en lumière les principales activités à leur contribution au douzième programme général de travail de l'OMS 2014-2019, en particulier la catégorie 4, Systèmes de santé.

ANNEXE

EXPLICATION DES TYPES D'ACTIVITÉ

Consultation – L'organisation conseille régulièrement les gouvernements, des organisations non gouvernementales et des institutions, des organismes intergouvernementaux ou les médias pour des questions de sa compétence.

Sensibilisation – L'organisation organise régulièrement des campagnes où son principal objectif est d'influencer les décideurs ou les responsables, ou encore les comportements sociaux ou individuels.

Conférences – L'organisation tient régulièrement des congrès scientifiques, ou d'autres réunions, à l'exclusion des réunions des organes directeurs.

Collecte de données/surveillance – L'organisation tient, par exemple, un registre de maladies déterminées, recueille des données actualisées sur le nombre de personnes occupant une profession particulière, etc.

Éducation/formation – L'organisation, ou ses membres, dispense régulièrement des cours de formation à des particuliers ou à des organismes (gouvernementaux et non gouvernementaux), est habilitée à faire passer des examens ou à délivrer des diplômes, ou élabore des programmes d'études.

Financement/dons – L'organisation finance les activités d'autres organisations et/ou effectue des dons en nature, comme du matériel hospitalier et des produits pharmaceutiques.

Revue/publications/médias – L'organisation publie régulièrement une ou plusieurs revues scientifiques et spécialisées pour lesquelles il existe un comité de lecture, et/ou publie et révisé régulièrement des ouvrages et autres supports, CD ou vidéos par exemple, et tient un catalogue de publications/ressources.

Recherche – L'organisation entreprend, fait exécuter ou finance des recherches en tant qu'activité régulière.

Prestation de services – L'organisation dispense, fait dispenser ou est chargée à long terme de dispenser des services à des non-membres, par exemple conseils, protection de l'enfant, soins hospitaliers, services de prévention du suicide et distribution d'aide alimentaire.

Parrainage – L'organisation possède un programme de parrainage, par exemple pour les enfants, les personnes âgées ou les jeunes chercheurs.

Fixation de normes – L'organisation publie des normes, qu'il s'agisse de conduite professionnelle ou de la réglementation de biens et services.

= = =